

LE PRIX DE L'INACTIVITÉ

Mesurer l'incidence considérable du sport, de l'activité physique et des loisirs

Les principaux acteurs dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs (SAPL) prétendent depuis longtemps qu'être actif est essentiel pour la santé et le bien-être de la population, et ils ajoutent que l'activité offre également d'importantes répercussions sociétales, environnementales et économiques. Bon nombre de celles-ci sont quantifiables et peuvent mettre en évidence les répercussions sur nos collectivités et notre pays. Une nouvelle étude avant-gardiste menée par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) et l'Association canadienne des parcs et des loisirs (ACPL) utilise des sources

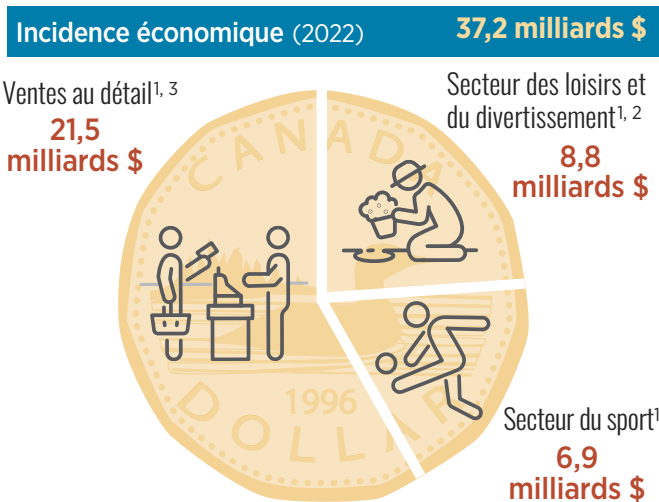
Les répercussions totales générées par le sport, l'activité physique et les loisirs sur notre société sont significatives et vastes.

de données sûres pour mesurer les répercussions économiques, sociales, sanitaires et environnementales du sport, de l'activité physique et des loisirs.

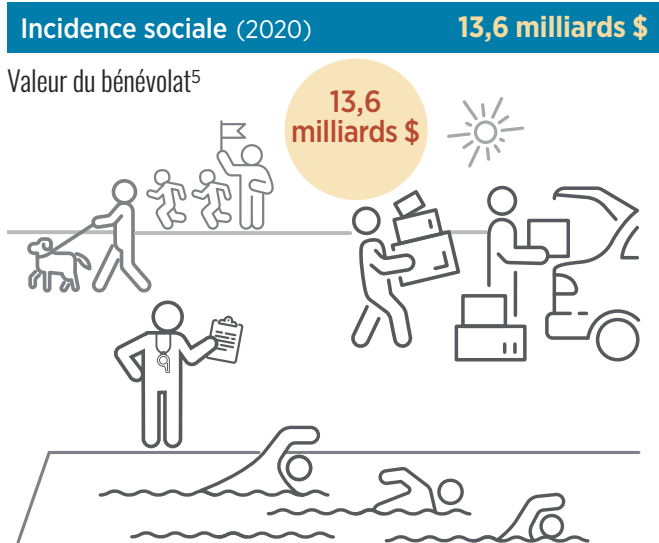
Les chiffres prouvent que l'investissement dans le sport, l'activité physique et les loisirs peut rapporter des dividendes substantiels et contribuer à lutter contre certains des problèmes plus complexes d'aujourd'hui.

DÉCOUPAGE DES VALEURS

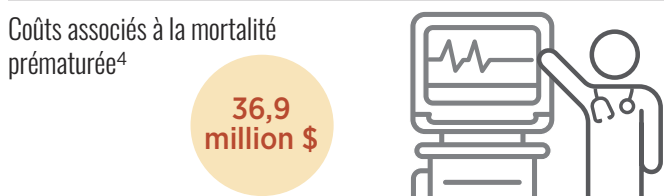
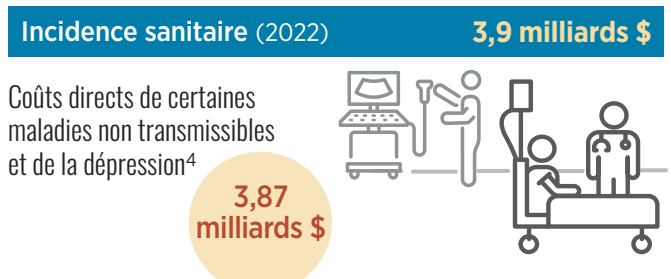
Étant donné que ces chiffres évaluent des constructions ou des concepts différents, ces montants ne peuvent pas être additionnés.



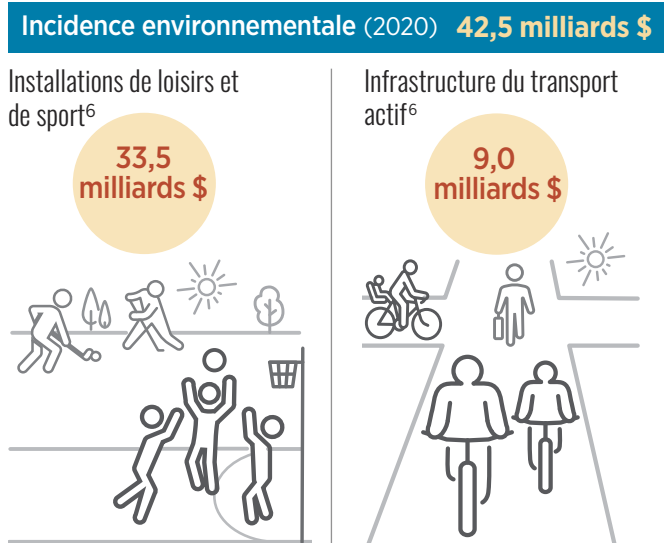
L'incidence économique correspond à la contribution annuelle à l'économie canadienne du SAPL et des ventes au détail.



L'incidence sociale correspond à la valeur du bénévolat dans les activités fondées sur le programme de SAPL.



L'incidence sanitaire correspond à la contribution annuelle aux coûts de soins de santé pour certains problèmes de santé liés à l'inactivité physique.



L'incidence environnementale correspond à la valeur de remplacement des installations de sport et de loisirs et à l'infrastructure du transport actif.

¹ La valeur par rapport au produit intérieur brut.

² Le secteur des loisirs et du divertissement comprend les clubs de golf et les country club, les centres de ski, de conditionnement physique et de sport récréatif et toutes les autres installations de divertissement et de loisirs.

³ Les ventes au détail comprennent les chaussures de sport, l'équipement de sport et les véhicules récréatifs.

⁴ Sur la base des maladies non transmissibles qui comprennent les coronaropathies, les AVC, le diabète de type 2, le cancer du sein, le cancer du côlon, l'hypertension, l'ostéoporose, la dépression.

⁵ Calculé à partir du pourcentage de bénévoles dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs et du nombre d'heures consacrées au bénévolat.

⁶ Fondée sur la valeur de remplacement estimée des installations de sport et de loisirs, et l'infrastructure de transport actif dans un état « très mauvais », « mauvais » ou « moyen ».

La recherche et le rapport subséquent *Le prix de l'inactivité : Mesurer l'incidence considérable du sport, de l'activité physique et des loisirs au Canada* ainsi que la production du présent résumé graphique ont été rendus possibles grâce à une contribution financière de Parcs Canada, du Conseil sur le sport, l'activité physique et les loisirs (SPARC), et le Réseau canadien de formation des parcs et loisirs (CTNPR). Nous remercions également la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour son aide dans le cadre de ce projet. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de ces organismes.



L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie
230 - 2733 chemin Lancaster, Ottawa, ON K1B 0A9
www.cflri.ca/fr



L'Association canadienne des parcs et loisirs
1180, chemin Walkley, case postale 83069
Ottawa, ON, K1V 2M5
www.cpra.ca/fr